

# EXTRAIT

## DES DELIBERATIONS

### DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du 4 février 2019

Sous la présidence de : Monsieur Bernard FISCHER

Etaients : Monsieur Bernard FISCHER, président de séance  
présents :

Madame Laurence MULLER-BRONN, Monsieur Rémi BERTRAND, Madame Marie-Paule LEHMANN, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Monsieur Étienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, vice-présidents

Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Martine JUNG, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE, Madame Christiane WOLFHUGEL, Monsieur Sébastien ZAEGEL, Monsieur Nicolas MATT, secrétaires

Procuration(s) : Monsieur Etienne WOLF ayant donné pouvoir à Madame Christiane WOLFHUGEL, Madame Françoise BUFFET ayant donné pouvoir à Monsieur Nicolas MATT, Madame Frédérique MOZZICONACCI ayant donné pouvoir à Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Serge OEHLER ayant donné pouvoir à Madame Françoise BEY

Excusé(s) : Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Frédéric BIERRY

Absent(s) : Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Thierry CARBIENER

Rapporteur : Monsieur Bernard FISCHER

**N° CP/2019/049 - 01000 - Gestion financière**  
**Propositions de Garanties d'emprunts-Organismes de construction - Transfert Habitation Moderne et approbation des termes du projet d'avenant à la convention de garantie**

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président :

Suite à la cession de la créance par Dexia Crédit Local à la Caisse des Dépôts et Consignations :

- décide du maintien de la garantie du Département en faveur de la SAEML Habitation Moderne à hauteur de 100%, pour le remboursement d'un montant total initial de 4 440 000 € destiné à financer la rénovation et l'extension d'un bâtiment en vue d'y créer un EHPAD au profit de l'association Home Saint Joseph, 39 rue Ballerich à Thal-Marmoutier.

Les caractéristiques financières de l'emprunt restent inchangées.

- approuve les termes du projet d'avenant à la convention, joint en annexe à la présente délibération, et autorise son président à le signer ainsi que tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision et que tout avenant intervenant par la suite et portant exclusivement sur une diminution des taux d'intérêt ;

- autorise par ailleurs son président à entreprendre toutes les démarches et à signer tous les actes nécessaires à l'application de la présente délibération.

Pour extrait conforme :  
Pour le Président  
La Directrice des services de l'assemblée



Aurélie LACQUEMENT

Adopté à l'unanimité

Le Président,  
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20190204-lmc1124398-DE-1-1  
Acte certifié exécutoire au : 07/02/19